

*Les subsides*

Les chiffres de Deloitte, Haskins and Sells sont explicites et disent que l'imposition d'une taxe sur les aliments pourrait rapporter un milliard de dollars de plus au Trésor fédéral même avec l'éventuel crédit de taxe. Cela représente un milliard de dollars que les Canadiens ordinaires verseraient au gouvernement fédéral en prenant sur l'argent prévu pour leur nourriture. Quand je vois ces chiffres, ils me coupent presque le souffle.

**M. Jelinek:** Ce serait bien la première fois.

**Mme Copps:** Les députés reçoivent un assez bon salaire et j'ose dire qu'aucun d'entre nous n'a de la difficulté à payer pour ses achats d'aliments. Cependant, d'après les dernières statistiques nationales, nous savons qu'il y a des centaines de milliers de Canadiens, dont presque un million d'enfants, qui vivent dans la pauvreté. La plupart de ces enfants viennent de familles monoparentales dirigées par des mères. Ces familles ne peuvent se permettre de payer une taxe sur les aliments et les familles à revenu moyen non plus, par suite des augmentations de taxes cumulatives qu'elles ont subies depuis 1984 dans le cadre des prétendues réformes fiscales introduites par ce grand réformateur. Un spécialiste des politiques sociales, Leonard Shifrin, a qualifié le ministre de grand imposteur, ce qui lui convient parfaitement, à mon avis.

Une famille de quatre personnes dont les deux parents travaillent et gagnent ensemble 35 000 \$ par année, ce qui représente assez bien une famille moyenne dans certaines régions du pays, paiera pendant la durée de la réforme fiscale 3 452 \$ de plus en raison de l'augmentation de l'impôt sur le revenu et de la réduction des allocations familiales.

Ces familles moyennes se font soutirer presque 10 p. 100 de leur revenu brut au cours d'une période fiscale de 3 ou 4 ans. Le ministre reviendra ensuite à la Chambre le 18 juin leur dire qu'il leur offrira un crédit d'impôt et qu'il élargira l'assiette fiscale. C'est le slogan que le ministre d'État a employé ce matin et il signifie en fin de compte qu'on taxera tout ce que les Canadiens utilisent. Cela peut même comprendre certains types de services comme la garde des enfants et les soins médicaux. L'énormité de la ponction fiscale qui serait effectuée sur les Canadiens à revenus moyens et faibles par suite des initiatives que le gouvernement pourrait prendre le 18 juin est si effrayante qu'elle dépasse toute description.

[Français]

Monsieur le Président, on sait que le ministre d'État a aujourd'hui lui-même démontré son attitude envers la population moins bien nantie en disant par exemple: Nous, le gouvernement, on paie la taxe de vente, on paie le crédit de vente aux familles moins bien nanties pour qu'elles puissent manger. Mais quand les crédits de taxe ont été introduits par les gouvernements libéraux, dans l'ancien temps, ce n'était pas pour manger, c'était pour donner aux familles la chance d'acheter des articles comme des vêtements divers, comme on dit en anglais les *big ticket items*. C'est pour cela qu'on a introduit le crédit de taxe, ce n'est pas pour donner à manger, mais on peut voir dans cette petite ligne ce que le ministre d'État (Finances) (M. Hockin), avec son collègue le ministre des Finances (M. Wilson) et le premier ministre (M. Mulroney), est déjà en train d'établir la possibilité de payer la taxe sur la nourriture.

Et on ne peut que regarder la situation en Nouvelle-Zélande où un gouvernement socialiste a imposé une taxe de 10 p. 100.

Même le Nouveau parti démocratique... Ici au Canada on n'a pas beaucoup de chance de regarder le record du gouvernement, parce qu'ils ne font pas beaucoup de gouvernement. Mais quand ils le font, en Nouvelle-Zélande, et j'ai été un peu étonnée d'écouter le député d'Ottawa—Centre (M. Cassidy) qui avait des critiques assez fortes au sujet du gouvernement conservateur, mais quand je lui ai demandé ce qu'il pensait du gouvernement socialiste en Nouvelle-Zélande, il a dit: Bon ce n'est pas la même chose au Canada.

Une taxe de 10 p. 100 avait été mise sur l'alimentation par le gouvernement socialiste en Nouvelle-Zélande et on a pu voir, dans les «trois mois» qui ont suivi l'imposition de cette taxe une augmentation de l'indice du coût de la vie de 8.9 p. 100, quasiment 9 p. 100, monsieur le Président. Qui est touché par la hausse du taux d'indexation? Ce sont les pauvres, ce sont les vieillards, ce sont les moins bien nantis. Ce n'est pas le monsieur ou la madame qui gagne environ 100 000 \$ qui va rester sans dormir s'il y a une hausse du coût de la vie de 7 ou 8 p. 100. C'est celui qui paie la majeure partie de ses revenus juste pour manger et pour se loger.

Mais, monsieur le Président, depuis les 20 dernières années, on sait que l'augmentation du pourcentage du revenu moyen payé par les Canadiens, seulement pour manger, a atteint 25 p. 100. Manger au Canada, c'est même plus cher que se loger: 25 p. 100 de notre revenu moyen est déjà utilisé pour manger. Et avec les soi-disant réformes fiscales du ministre, qui vont être clarifiées le 18 juin, on voit qu'ils vont imposer plus de taxes et qu'ils considèrent même la taxe sur l'alimentation.

Un ancien premier ministre de l'Ontario a essayé de faire la même chose. Il a imposé une taxe sur les bonbons pour les enfants, tel que cela a été fait même cette année par le ministre des Finances (M. Wilson). Il a même imposé une taxe sur les tampons, en laissant entendre aux femmes de l'Ontario que ce sont des choses qui n'étaient pas essentielles. Et il y avait une révolte, tellement, monsieur le Président, qu'il a été bousculé et même foutu dehors après les élections de 1985.

Je pense, monsieur le Président, que le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre des Finances devront regarder la situation en Ontario pour constater que les Canadiens et les Canadiennes ne sont pas prêts, en aucune façon, à accepter aucune taxe sur l'alimentation. C'est bon pour le ministre d'État de prétendre que cela va élargir la base des taxes. Bien, ce sera élargi. Maintenant, la taxe fédérale est imposée sur des articles qu'on peut appeler des produits de luxe ou des items qui ne sont pas nécessaires pour vivre tous les jours.

Mais, avec la taxe sur l'alimentation, avec la taxe possible sur les garderies, les besoins des services de garde pour les enfants, on a une taxe qui est imposée sur vraiment ce qu'il faudrait faire pour vivre. On ne peut s'obstiner. On doit manger, monsieur le Président. Même s'il y a, je pense, quelques Canadiens et Canadiennes qui, c'est possible, devront manger du macaroni ou quelquefois, même de la viande pour chat... Oui, on voit de temps en temps, dans les journaux, des articles démontrant la situation dans laquelle vivent des moins bien nantis. C'est déjà très difficile. Et si on regarde les soi-disant réformes fiscales imposées après le Budget de 1984, on voit, par exemple, qu'une famille ayant un revenu de 15 000 \$ par année, ce n'est pas une famille avec des ressources infinies. Elle a perdu à cause de ce gouvernement dans moins de trois ans,